

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

**relative au projet de parc éolien de la Tonnelle situé sur
les communes de Souppes-sur-Loing, Poligny et Bagneaux-sur-Loing**

1 / Objet de la concertation préalable du public

Renner Energies est maître d'ouvrage du projet de construction et d'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Souppes-sur-Loing, Poligny et Bagneaux-sur-Loing. Avec une capacité de production de 24 à 28,5 MW, ce parc permettrait de produire pendant 25 ans l'équivalent de la consommation électrique d'environ 16 000 ménages (hors chauffage).

Ce projet fait l'objet d'une concertation préalable, organisée à l'initiative du maître d'ouvrage, sous l'égide de garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public (décision n°2023/72/EOL_SOUPPES/1 publiée sur le site www.debatpublic.fr) conformément à l'article L121-17 du Code de l'environnement.

2 / Garants de la concertation préalable

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a désigné deux garants de cette concertation :

- Madame Sylvie Denis-Dintilhac ;
- Monsieur François Nau.

Les garants peuvent être contactés à : concertation-eolien-Tonnelle@garant-cndp.fr

3 / Durée de la concertation préalable

La concertation préalable se déroulera du 1^{er} mai au 15 juin 2025, soit une durée de 46 jours, sur un périmètre de 20 communes : *Bougligny, Bransles, Chaintreaux, Bagneaux-sur-Loing, Château-Landon, Chenou, Darvault, Dordives, Égreville, Fay-lès-Nemours, La Madeleine-sur-Loing, Nanteau-sur-Lunain, Nemours, Ormesson, Paley, Poligny, Remauville, Saint-Pierre-lès-Nemours, Souppes-sur-Loing et Treuzy-Levelay.*

4 / Modalités de la concertation préalable

Le dossier et les modalités de la concertation seront mis à la disposition du public pendant toute la durée susvisée sur le site Internet dédié à la concertation www.concertation-eolien-est-du-loing.fr ainsi que lors des événements ouverts au public. L'ensemble de la documentation ainsi que les dates et lieux des événements de la concertation préalable seront disponibles et tenus à jour sur les pages du site Internet.

Le public pourra déposer ses observations et poser ses questions :

- par voie électronique directement sur le site Internet : www.concertation-eolien-est-du-loing.fr ;
- par mail adressé à eolien-est-du-loing@renner-energies.com ;
- par voie postale à l'adresse suivante :

Concertation sur le projet de parc éolien de la Tonnelle • Renner Energies • 26-28 rue Buirette – 51100 Reims.

- par mail adressé aux garants à concertation-eolien-Tonnelle@garant-cndp.fr

Les dates des modalités de participation du public sont :

6 mai – 18h : Réunion d'ouverture, Ecuries du Gâtinais (1 rue de Mormant – Souppes-sur-Loing)

17 mai à partir de 14h : Journée d'ateliers thématiques, sur inscription, Ecuries du Gâtinais
(1 rue de Mormant - Souppes-sur-Loing) ;

24 mai – 14h : Visite du site de la zone potentielle, sur inscription (courrier ou site Internet) ;

4 juin – 18h : Visite du site de la zone potentielle, sur inscription (courrier ou site Internet) ;

13 juin – 18h : Réunion de clôture, Camping Rivière Doré (Chemin des Grèves - Bagneaux-sur-Loing).